

L'ECHO DU LIGNON



Les enfants des 5 classes de l'école de PONCINS accompagnés de leur maître de leurs maîtresses et du personnel communal au service de l'école

BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2015 N°3



Assemblée générale de l'Amicale Boule



Réception de l'Amicale Boule à Poncin (Ain)



Départ des skieurs à La Clusaz



Challenge Christian Delorme au Boulodrome



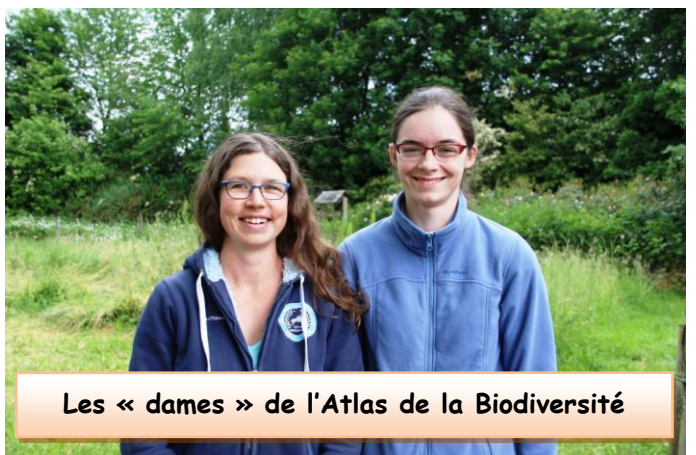
Les futurs collégiens au baptême de l'air



Théâtre avec le Comité des Fêtes



Vide-grenier avec la Pétanque Poncinoise



Les « dames » de l'Atlas de la Biodiversité

SOMMAIRE

La vie poncinoise en images	page 1
Sommaire	page 2
Mot du Maire	page 3
<u>Comptes-rendus des réunions du Conseil</u>	
• Réunion du 17 mars 2015	pages 4 à 8
• Réunion du 20 avril 2015	pages 9 à 10
• Réunion du 15 juin 2015	pages 11 à 13
Finances	pages 14 à 17
La vie poncinoise en images	pages 18 à 25
Finances	pages 26 à 29
Amicale Boule Poncinoise	page 30
Association Culturelle Poncinoise	pages 31 à 33
Comité des Fêtes	page 33
École de musique de Poncins	page 34
Bibliothèque	page 35
Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)	page 36
Numéros utiles et Informations municipales	pages 37 à 40
Mémento pratique	page 41
La vie poncinoise en images	pages 42 à 43

Couverture : les enfants de l'école avec les enseignants et le personnel communal travaillant à l'école

Bulletin édité par la Mairie de Poncins
Directeur de la Publication : Julien Duché

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous voici dans la période estivale pour nos écoliers, propice à de nouvelles activités.

Au cours de l'année scolaire écoulée, il a été mis en place les nouveaux rythmes scolaires en ayant classe le mercredi matin. De plus, des activités périscolaires après les cours de l'après-midi ont été proposées. Grâce aux animations proposées par des bénévoles associatifs ou pas, les enfants ont apprécié de découvrir de nouvelles activités. Nous adressons un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui se sont investis dans ces temps-là. Les activités seront reconduites en 2015/2016 avec un petit changement d'horaire scolaire : les matins (**lundi, mardi, jeudi et vendredi**) classe de **8 H 30 à 11 H 45** et les après-midis classe de **13 H 45 à 15 H 45**, le **mercredi** reste inchangé : **8 H 30 à 11 H 30**.

Dans le domaine de la collecte des ordures ménagères un changement va s'opérer dès la fin du mois de septembre. En effet, chaque foyer va être équipé d'un bac à **couvercle jaune**, pour le tri sélectif. Dès lors, il ne faudra plus utiliser les caissettes jaunes ou les sacs jaunes. Nous vous informerons des modalités pratiques pour la récupération des nouveaux bacs. Les jours de collecte et les matériaux à trier ne changent pas. Nous espérons par ce système diminuer le tonnage des ordures dites »classiques», qui coûtent cher à la collectivité.

La phase d'étude du Contrat Communal d'Aménagement (COCA) va démarrer dès l'automne. Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux.

Vos élus sont à votre écoute. Rencontrez-nous, venez à votre Mairie, nous vous répondrons. Vous serez toujours les bienvenus aux réunions du conseil municipal qui sont publiques,.

Pour beaucoup (petits et grands), l'été est l'occasion de se ressourcer, de se changer les idées, de découvrir de nouvelles régions ou de se retrouver en famille ou entre amis. Profitons-bien de ces moments-là, ils sont indispensables à notre bon équilibre !

Amicalement.

Le Maire
Julien Duché

Tél. : 04.77.27.80.09

Fax : 04.77.27.86.94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

Réunion du conseil municipal de PONCINS du 17 mars 2015

Séance Publique.

Monsieur Régis CHARNAY est arrivé après le vote du compte administratif.

Madame Nathalie DUBOEUF est arrivée en cours de réunion. Monsieur Stéphane RANC était absent excusé. Madame Cathy EYRAUD était absente.

1. Compte rendu de la réunion du 15 janvier 2015

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 15 janvier 2015.

2. Approbation du compte administratif 2014 du budget de la commune

Recettes de fonctionnement	534 815.19 €	
Dépenses de fonctionnement	454 617.41 €	
Excédent de l'exercice	80 197.78 €	
Report exercice antérieur	301 171.51 €	
Résultat de clôture		381 369.29 €

Dépenses d'investissement	585 823.77 €	
Recettes d'investissement	357 925.02 €	
Déficit de l'exercice	-227 898.75 €	
Excédent antérieur	282 392.45 €	
Résultat de clôture		54 493.70 €

Le compte administratif du budget communal est approuvé par 10 voix pour et 1 abstention.
(Délibération n° 17-03-2015 - 1)

3. Approbation du compte administratif 2014 du budget assainissement

Recettes d'exploitation	66 523.93 €	
Dépenses d'exploitation	50 086.79 €	
Excédent de l'exercice	16 437.14 €	
Report exercice antérieur	61 159.56 €	
Résultat de clôture		77 596.70 €

Recettes d'investissement	26 961.29 €	
Dépenses d'investissement	22 267.78 €	
Excédent	4 693.51€	
Excédent antérieur reporté	155 219.96 €	
Résultat de clôture		159 913.47 €

Le compte administratif du budget assainissement est approuvé par 10 voix pour et 1 abstention.

(Délibération n° 17-03-2015 - 2)

4. Approbation du compte de gestion 2014 du budget de la commune

Le compte de gestion 2014 du budget de la commune, établi par Madame LAVOISIER, Percepteur, est approuvé à l'unanimité. *(Délibération n°17-03-2015- 1)*

5. Affectation des résultats budget de la commune

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter la somme de 54 493.70 € en recette investissement (compte 001) et la somme de 381 369.29 € en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget communal. *(Délibération n°17-03-2015 - 1)*

6. Approbation du compte de gestion 2014 du budget assainissement

Le compte de gestion 2014 du budget assainissement établi par Madame LAVOISIER, Percepteur, est approuvé à l'unanimité. *(Délibération n°17-03-2015 - 2)*

7. Affectation des résultats budget assainissement

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter la somme de 159 913.47 € en recette investissement (compte 001) et la somme de 77 596.70 € en recettes de fonctionnement (compte 002) pour le budget assainissement. *(Délibération n° 17-03-2015 - 2)*

8. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015, à savoir :

- Taxe d'habitation	6.49 %
- Taxe foncière bâti	8.64 %
- Taxe foncière non bâti	28.46 % <i>(délibération n° 17-03-2015-3)</i>

9. Vote des subventions

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, les subventions accordées aux associations et diverses organisations :

• ADAPEI	110 €
• ADMR Pays d'Urfé	250 €
• Amicale Boule	150 €
• Amicale Classe 64	15 €
• Association Culturelle Poncinoise (ACP)	150 €
• Association des Paralysés de France	50 €
• Association Roannaise Pour l'Apprentissage	30 €
• Autisme Forez	50 €
• CFA BTP LOIRE	60 €
• CFA les Mouliniers	30 €
• Club Handisport	100 €
• Club Pêche Nature de l'Astrée	150 €
• Comité de la Foire	150 €
• Comité des Fêtes	1 500 €
• Comité des Fêtes (vin d'honneur)	150 €
• Croix Rouge de FEURS	50 €
• Docteur Clown	50 €
• Fanfare	350 €
• FNACA	100 €
• Football Club de la Plaine	350 €
• Gymnastique Volontaire Poncinoise	150 €
• Lycée privé E. Gautier RESSINS	30 €
• Lycée des Monts du Lyonnais	60 €
• MFR ST GERMAIN LESPINASSE	30 €
• Maison des Jeunes et de la Culture FEURS	400 €
• Pétanque Poncinoise	150 €
• Prévention routière	20 €
• Rats musqués	180 €
• Roses de Noël	50 €
• Sou de l'école	1 100 €
• SSIAD des Montagnes du Matin	100 €
• Tennis Club Poncinois	150 €
• USEP	100 €
• Vie Libre	100 €

10. Vote du budget communal 2015

Le conseil municipal vote par 10 pour et 2 abstentions, le **budget primitif 2015 de la commune** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	779 000 €
Section d'investissement	349 779 €

11. Vote du budget assainissement 2015

Le conseil municipal vote par 10 pour et 2 abstentions, le **budget primitif assainissement 2015** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation	130 942 €
Section d'investissement	246 787 €

12. Convention pour l'assistance technique en matière de voirie communale

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Général pour l'assistance technique en matière de voirie communale. (**Délibération n°17-03-2015 - 4**)

13. Taxe d'aménagement

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal que la délibération du 19 novembre 2014 concernant l'exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin soumis à déclaration préalable n'est pas conforme. Il propose de reprendre cette délibération. Le conseil municipal approuve par 11 voix pour et une abstention. (**Délibération n° 17-03-2015 - 5**)

14. Demande exonération de la participation pour le financement de l'assainissement collectif PAC

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de futurs administrés demandant l'exonération de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (1 400 €). Cette exonération n'étant pas possible, il sera proposé à ces administrés de rencontrer la trésorerie pour un étalement de ce règlement.

15. Vœu concernant les centres hospitaliers

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la proposition de vœu concernant les centres hospitaliers. (**Délibération n° 17-03-2015 - 6**)

16. Station d'épuration de l'Olme

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame le Maire de CLEPPÉ concernant la réhabilitation de la station d'assainissement de l'Olme.

17. Adhésion de la commune de CHAMBÉON au Syndicat Intercommunal du Forez (SIF)

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'adhésion de la commune de Chambéon au Syndicat Intercommunal du Forez. (Délibération n° 17-03-2015 - 7)

17. Courriers

- de la mairie de FEURS concernant la modification n° 3 et de la révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU),
- du courrier commun du Conseil Général et de l'Agence Régional de Santé (ARS) souhaitant la nomination de référents « plantes invasives ». Monsieur René REYNAUD et Christian COUTURIER seront les référents,
- courrier de Monsieur Sylvain DUPORT, Président du FC Plaine, demandant divers aménagements concernant le terrain de foot au Lignon. Madame Catherine GIGOT soutient la demande du FC Plaine. Monsieur le Maire informe qu'une réunion aura lieu avec les dirigeants du club, les délégués « jeunesse et sports » et les membres du conseil municipal,
- courrier de Monsieur le Préfet, Monsieur Fabien SUDRY, informant de ses prises de fonctions à la préfecture de la Loire,
- de l'invitation du Club de Pêche Sportive Forez-Velay à la 33^{ème} édition du Trophée du Lignon Forézien, le samedi 30 mai 2015,

18. Réunions

- Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 20 avril 2015 à 20h30
- Réunion du CCAS : dimanche 12 avril 2015 à 11 h
- Réunion commission fleurissement : Mercredi 1^{er} avril 2015 à 15 h
- Soirée fleurissement : jeudi 7 mai 2015 à 20h30 salle des Associations
- Réunion TAP : jeudi 9 avril 2015 à 18h30
- Réunion commission travaux (travaux école) : lundi 13 avril à 10 h
- Réunion avec le FC Plaine : Mercredi 8 avril 2015 à 20h30 à la mairie
- Conseil Municipal Jeunes : Prévoir une rencontre avec la Directrice

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 19 mars 2015

Le Maire
Julien DUCHÉ

Tél. : 04.77.27.80.09

Fax : 04.77.27.86.94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

Réunion du conseil municipal de PONCINS du 20 avril 2015

Séance Publique.

Monsieur Jean-Marc DELEURENCE (pouvoir à Monsieur Adrien SIMON), Madame Nathalie DUBOEUF (pouvoir à Madame Nadine MICHEL), Madame Catherine GIGOT, Monsieur Patrick LASSABLIERE et Monsieur Stéphane RANC étaient absents excusés.

1. Compte rendu de la réunion du 17 mars 2015

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 17 mars 2015.

2. Fonds de concours

Monsieur le maire donne des explications concernant les fonds de concours versés par la Communauté de Communes de Feurs-en-Forez.

Il explique que dans le cadre du pacte fiscal financier avec la CCFF et pour augmenter la DGF de celle-ci une opération (neutre pour les administrés) a été réalisée en 2011, à savoir augmentation des impôts de la CCFF de 20 % diminution des impôts dans chacune des communes de la CCFF de 20 %.

La Dotation Globale de Fonctionnement de la CCFF a augmenté et celle-ci verse des fonds de concours à chacune des communes.

Cette subvention est attribuée en fonctionnement (dépenses liées à un équipement) ou en investissement.

En 2015, la commune percevra 53 154 € en fonction des dépenses de fonctionnement, à savoir : électricité, chauffage, combustible, carburant, entretien bâtiments, entretien voirie, entretien matériel roulant, prime assurance, salaires agents).

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ces fonds de concours.

(Délibération n° 20-04-2015 - 1)

3. Présentation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Monsieur le Maire présente le plan communal de sauvegarde qui a été établi en 2008.

Il existe 4 risques majeurs sur la commune :

- Inondations et ruissellement des eaux pluviales dans le bourg,
- Mouvements de terrains : argile, berges, talus,

- Rupture de barrage : Grangent : submersion des Petites Varennes 3h après la rupture sur 10 cm maximum,
- Transports de matières dangereuses :
 1. Voie routière A72, D1089, D113, D60
 2. Par canalisation : gaz naturel aux Petites Varennes.

Le DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) sera établi en mairie et sera remis à tous les administrés.

Ce document récapitulera différentes informations :

- Risques, conduite à tenir, personnes et services à contacter, lieux et capacité d'accueil...

4. Courriers

- du Directeur Académique concernant la rentrée scolaire 2015/2016,
- relatif à l'hôpital : réunion d'information le mardi 5 mai à 20 h à FEURS,
- demande de subvention de l'association Kikundi Ki Nzambi. Le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande.
- du maire d'USSON-EN-FOREZ concernant la présence postale.-
- de Monsieur Peter GIRAUD relatif aux parties illégales de paintball dans le bois près de chez lui
- lettre anonyme concernant « le nettoyage d'une fosse septique »,
- manifestation contre l'étranglement financier des communes, le jeudi 30 avril 2015 à 11 h devant la Préfecture

5. Invitations

- au concours de pétanque des Elus de l'Arrondissement qui aura lieu à VIRIGNEUX le samedi 5 septembre 2015 à 14h,
- à la représentation des chorales scolaires « Les P'tites voix du Forez » qui chantent la Grande Guerre le jeudi 7 mai 2015 à 20 h Maison de la Commune à FEURS,

18. Réunions

- Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 15 juin 2015 à 20h30
- Soirée fleurissement : (prévue le jeudi 7 mai 2015) reportée le mardi 12 mai 2015 à 20h30 salle des Associations
- Fête des Mères et accueil des nouveaux habitants : Samedi 20 juin 2015 à 11 h

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 24 avril 2015

Le Maire
Julien DUCHÉ

Tél. : 04.77.27.80.09

Fax : 04.77.27.86.94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

Réunion du conseil municipal de PONCINS du 15 juin 2015

Séance Publique.

Madame Marlène BERTHON (pouvoir à Monsieur Stéphane RANC) et Monsieur Régis CHARNAY étaient absents excusés.

1. Compte rendu de la réunion du 20 avril 2015

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 20 avril 2015.

2. Rapport sur le prix et la Qualité du Service Public d'assainissement 2014 (RPQS)

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce rapport.
(Délibération n° 15-06-2015 - 1)

3. Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Monsieur le Maire explique que le fonds de péréquation des ressources Intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une fraction des ressources de certaines intercommunalités et communes pour le reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

La communauté de communes de FEURS-EN-FOREZ a décidé d'opter pour une « répartition dérogatoire libre » qui consiste à financer cette contribution en totalité sur le budget de l'intercommunalité.

L'ensemble intercommunal est contributeur au FPIC de la somme de 369 806 € répartie comme suit :

Part EPCI : 112 350 €

Part communes : 257 456 € dont pour notre commune : 10272 €.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le versement de la totalité du FPIC par la communauté de communes.

(Délibération n° 15-06-2015 - 2)

4. Plan de formation 2015-2017 intercollectivités

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le plan de formation (2015-2017) qui recense l'ensemble des besoins collectifs et individuels de formation des agents.
(Délibération n° 15-06-2015 - 3)

5. Taxe de séjour

Les barèmes de la taxe de séjour des 8 EPCI du Forez sont harmonisés depuis 2013 sur le prix médian entre les tarifs planchers et les tarifs plafonds.
Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir le choix du tarif médian.
(Délibération n° 15-06-2015 - 4)

6. Désignation d'un correspondant défense

Monsieur Bernard FOYATIER est désigné, à l'unanimité, correspondant défense.
(Délibération n° 15-06-2015 - 5)

7. Journée de la Laïcité - 9 décembre

Il est proposé de planter un arbre. La commission est chargée de choisir l'arbre et l'emplacement de la plantation.

8. Courriers

- de Madame Marianne DARFEUILLE et Monsieur Pierre VIRICEL, Conseillers Départementaux, concernant l'attribution d'une subvention de 6 400 € pour l'Etude d'Aménagement Global du Bourg (EAGB) COCA.
- de Monsieur le Sous-préfet relatif à la dissolution du Syndicat Intercommunal de ramassage scolaire du Pays d'Astrée.
- de Monsieur Paul SALEN, Député, sur les critères d'éligibilité du prêt à taux zéro.
- de Monsieur Bernard BONNE, Président du Département concernant la Semaine Bleue qui aura lieu du 12 au 18 octobre 2015.
- de remerciements des deux nouveaux Conseillers Départementaux.
- du Centre hospitalier du Forez informant de l'existence d'une Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS).

- de remerciements de la NACRE pour l'utilisation des salles communales.
- de Monsieur Bernard FOURNIER, Sénateur, et de l'AMF 42 concernant la baisse des dotations. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de signer la motion (Délibération n° 15-06-2015 - 6).
- de Monsieur et Madame MOLIN à Goincet relatif à l'entretien de terrain.
- de Monsieur Pierre-Baptiste MARCOUX concernant l'état de la voirie - chemin de la Varenne.

9. Invitations

- Assemblée générale du FC Plaine le vendredi 19 juin 2015 à 19h30 salle des Associations.
- Concours de pétanque des Elus de l'Arrondissement le samedi 5 septembre 2015 à VIRIGNEUX.
- Intermunicipalités boules le samedi 19 septembre 2015 à STE FOY-ST-SULPICE

10. Réunions

Commission information : Jeudi 25 juin 2015 à 14 h

Présidents Associations : Lundi 13 juillet 2015 à 20h30

Présentation du projet de la Cure : Jeudi 23 juillet 2015 à 20 h

Réunion du conseil municipal : Jeudi 23 juillet 2015 à 21 h

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 19 juin 2015

Le Maire

Julien DUCHÉ

Résultats d'exécution des Budgets 2014
(Budget général et budget annexe assainissement)

<u>Budget commune 2014</u>	Résultat clôture 2013	Budget général			Résultat clôture 2014
		Recettes 2014	Dépenses 2014	Résultat exercice 2014	
Investissement	282 392,45	357 925,02	585 823,77	-227 898,75	54 493,70
Fonctionnement	301 171,51	534 815,19	454 617,41	80 197,78	381 369,29
Total	583 563,96	892 740,21	1 040 441,18	-147 700,97	435 862,99

L'exercice 2014 est déficitaire en investissement, car les subventions pour la voirie n'ont été versées qu'en 2015. Néanmoins la commune de Poncins termine l'année 2014 avec **435 862.99 € en fonds propres**. En raison de la baisse des dotations de l'État, nous devons être très vigilants, notamment sur les frais de fonctionnement.

<u>Assainissement 2014</u>	Résultat clôture 2013	Budget assainissement			Résultat clôture 2014
		Recettes 2014	Dépenses 2014	Résultat exercice 2014	
Investissement	155 219,96	26 961,29	22 267,78	4 693,51	159 913,47
Fonctionnement	61 159,56	66 523,93	50 086,79	16 437,14	77 596,70
Total	216 379,52	93 485,22	72 354,57	21 130,65	237 510,17

Pour le budget assainissement (budget annexe), la commune de Poncins termine l'année 2014 avec **237 510.17 € en fonds propres**.

Budget Primitif 2015 Dépenses de Fonctionnement

		Prévu 2014	Réalisé 2014	Prévu 2015
60611	Eau et assainissement	6 000	1 508,63	6 000
60612	Energie-électricité	38 000	30 454,46	46 000
60621	Combustibles	2 000	151,32	1 000
60622	Carburants	6 000	2 774,20	5 000
60623	TAP		130,91	1 000
60631	Fournitures d'entretien	3 000	1 944,91	3 000
60632	Fournitures de petit équipement	6 000	5 154,67	6 000
60636	Vêtements de travail	1 000	296,50	1 000
6064	Fournitures administratives	3 000	2 707,53	3 000
6065	Livres, disques, cassettes	2 000	1 152,13	2 000
6067	Fournitures scolaires	6 000	5 996,92	6 000
6135	Locations mobilières	2 000	2 292,72	3 000
61521	Entretien de terrain	4 000	288,00	1 000
61522	Entretien de bâtiments	32 421	7 730,29	30 000
61523	Entretien de voies et réseaux	32 000	16 167,29	30 000
61551	Entretien matériel roulant	7 000	2 743,41	5 000
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000	585,91	2 000
6156	Maintenance	7 000	5 391,30	7 000
616	Primes d'assurance	8 000	7 674,60	8 000
6182	Documentation générale et technique	1 000	134,10	1 000
6184	Versements à des organismes de formation	3 000	1 232,32	3 000
6188	Autres frais divers	1 000	16,00	1 000
6225	Indemnités comptable et régisseur	1 000	482,80	1 000
6226	Honoraires	4 000	2 640,00	4 000
6227	Frais d'actes de contentieux	4 000		4 000
6231	Annonces et insertions	8 000	3 467,42	8 000
6232	Fêtes et cérémonies	15 000	6 990,39	10 000
6238	Archivage et reliures	2 000	771,00	2 000
6247	Transports collectifs	1 000	455,00	1 000
6256	Missions	1 000		1 000
6257	Réceptions		2 185,15	1 000
6261	Frais d'affranchissement	1 000	879,50	1 000
6262	Frais de télécommunication	3 000	3 227,11	4 000
6281	Cotisations	1 000	473,40	1 000
6283	Frais de nettoyage de locaux	1 000	862,8	4 000
63512	Taxes foncières	2 000	1 613,00	2 000
011	Charges à caractère général	216 421	120 575,69	215 000

6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	2 000	2235,68	2 000
6338	Autres impôts et taxes	1 000	447,02	1 000
6411	Rémunération principale PT	124 000	106 728,50	124 000
6413	Rémunération principale PNT	20 000	22 423,84	25 000
6416	Emplois d'insertion	17 000	7 772,93	12 000
64168	Autres emplois d'insertion		7 093,87	8 000
6451	Cotisations à l'URSSAF	22 000	23 519,61	25 000
6453	Cotis. caisses de retraite (CNRACL, IRCANTEC)	30 000	31 978,00	35 000
6454	Cotisations ASSEDIC	2 000	2 386,51	3 000
6455	Cotisations Assurances Personnel	10 000	9 393,99	10 000
6458	Cotisations autres organismes MNT	1 000	720,00	1 000
6475	Médecine du travail	1 000	712,66	1 000
012	Charges de personnel	230 000	215 412,61	247 000
6531	Indemnités élus	30 000	29195,16	
6533	Cotisations retraite élus (IRCANTEC, FONPEL)	2 500	2240,67	
6534	Cotisations sécurité sociale part patro. Élus	5 000	4225,67	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000		
6553	Service d'incendie	18 000	17 107,00	
6554	Contribution orga. regroupés	24 480	12 387,12	
6554	Télégestion chauffage de l'école			
65736	Subvention CCAS	20	20,00	
65748	Autres organismes droit privé	9 000	7 425,00	
658	Charges subvention gestion courante			
65	Autres charges de gestion courante	90 000	72 600,62	90 000
66111	Intérêts des emprunts, dettes	33 000	30864,04	
668	Autres charges financières			
66	Charges financières	33 000	30 864,04	31 000
6714	Bourses et prix	1 000	163,35	
6718	Autres charges exceptionnelles			
673	Titres annulés (exercice antérieur)			
67	Charges exceptionnelles	1 000	163,35	1 000
675	Valeur comptable immob. Cédées			
676	Dif. sur réal. trans. en investissement			
6811	Dot. amortissement immos	14 977	14 976,10	11 054
042	Opérations d'ordre entre sections	14977		
022	Dépenses imprévues fonctionnement	30 000		33 946
023	Virement investissement	72 623		150 000
7391171	Atténuations de produits	150	25,00	
	DEPENSES DE L'EXERCICE	688 171	454 617,41	779 000

Budget Primitif 2015 Recettes de fonctionnement

		Prévu 2014	Réalisé 2014	Prévu 2015
70311	Concessions dans les cimetières	250	2 689,83	250
70312	Redevances taxes funéraires	200	1 161,00	200
70323	Redevance occupation domaine public Orange	1 000	1 903,57	1 000
7035	Droits de chasse et pêche	50	74,79	50
7083	Locations diverses : cantine et terrains	500	334,57	500
70872	Remboursement de frais du budget assainissement	5 000	4 942,35	7 000
	70 Vente de produits	7 000	11 106,11	9 000
722	Immobilisations corporelles			
776	Différence réalisée reprise au résultat			
	042 Opération d'ordre entre sections			
7311	Taxes foncières et d'habitation	170 000	177 889,00	170 000
7321	Reversement TP par CCFF	60 000	61 786,00	60 000
7328	Autres reversements de fiscalité			
7362	Taxe de séjour Le Nid Douillet		871,80	
7381	Taxe add. droits de mutation	10 000	19 970,90	10 000
7388	Autres taxes Taxe sur les terrains devenus constructibles		17 724,00	
	73 Impôts et taxes	240 000	278 241,70	240 000
7411	Dotations de base des communes		96 052,00	
74121	Dotation Solidarité Rurale 2ème fraction		16 608,00	
74127	Dot. Nationale péréquation		4 659,00	
74718	Autres : Fonds amorçage rythmes scolaires		1 716,67	
74751	Participation autres groupements (fds concours)		25 455,00	
748314	Dotation unique compensation TP		332,00	
74834	Compensation de l'Etat : Taxe foncière		7 243,00	
74835	Compensation de l'Etat : Taxe d'habitation		3 859,00	
	74 Dotations, subventions	120 000	155 924,67	118 000
752	Revenus des immeubles		21 050,93	18 000
758	Produits divers de gestion courante gaz régie salles SMACL		7 173,86	2 000
	75 Autres produits de gestion courante	18 000	28 224,79	20 000
	76 Produits financiers			
6419	Remboursement sur rémunération Personnel		23 686,86	10 631
6459	Remboursement sur charges de Sécu.			
	013 Atténuations de charge	2 000	23 686,86	10 631
7713	Libéralités reçues TCP		642,12	
773	Mandats annulés			
778	Autres produits exceptionnels Solde sinistre salle communale		36 988,94	
	77 Produits exceptionnels		37 631,06	0
002	Excédent antérieur reporté de Fonctionnement			
	002 Excédent antérieur reporté Fonctionnement.	301 171		381 369
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	688 171	534 815,19	779 000



La fête à l'école



Les vainqueurs à la belote de la Pétanque



Commémoration du 19 mars



Bibliothèque : Claire Van Khin



Soirée fleurissement



Les cerises de la Foire



Foire : les commerçants dans la rue



Challenge bouliste



Kermesse du Sou : stand maquillage



Kermesse du Sou : des jeux



Kermesse du Sou : la pêche miraculeuse



Fête de la musique : l'école de musique



La Ligérienne : les inscriptions au départ



Les officiels aux résultats de la Ligérienne



ACP : journée détente au bord du Lignon



Vente de muguet par les « classards »



Comité des Fêtes : chasse aux œufs au Lignon



Visite de l'atelier de Pascal Vallet par les enfants des activités périscolaires



Réunion du Comité des Fêtes



ACP : concours de scrabble



ACP : résultats du concours de scrabble



FCP : les jeunes « pousses »



Pétanque Poncinoise : les retrouvailles à table



ACP : les marcheurs à Salvizinet



ACP : les « reines » aux travaux manuels



FNACA : challenge Couzon-Rouchon



Sans-gêne aux portes du cimetière



ACP : les beloteurs quittent le restaurant



ACP : les amateurs de tarot en action



ACP : à table



CPNA : Assemblée générale



Les équidés à la Foire



ACP : au concert de Mélodie à l'église de Poncins



La fanfare à la cérémonie du 8 mai



Les dictionnaires aux futurs collégiens



Réunion des Temps d'Activités Périscolaires



Pique-nique de l'Amicale classe 64



ACP : lors du gâteau d'anniversaire de Marguerite Richard et Josette Chaffangeon



**Le public pendant la soirée théâtrale
du Comité des Fêtes**



**Les conscrits lors d'une réunion du
Comité des Fêtes**



Pétanque Poncinoise : Remise de challenge



ACP : les marcheurs au départ



Lâcher de ballonnets du 14 juillet



Amicale Boule : remise de la coupe



Réception des boulistes à Poncin (Ain)



Pétanque Poncinoise : remise du challenge Pierre Joly



Vide-grenier de la Pétanque Poncinoise



L'Amicale Boule en promenade dans l'Ain

Budget Primitif 2015 Dépenses Investissement

Article	Objet	Prévu 2014	Réalisé 2014	Prévu 2015
192	Moins value cession immobilier			
21318	Autres bâtiments publics			
040	Opérations d'ordre			
2031	Étude du COCA	20000		20 000
2041582	Eclairage Salle communale		1 194,96	
2041582	Remplacement lampadaires Lignon Pétanque		1 362,00	
2041582	Ext. réseaux : La Tuilière		8 931,74	
204	Subventions d'équipement versées	20000	11488,70	20 000
2051	Concessions droits similaires Pack e.magnus		2 922,40	
2138	Autres constructions			31 732
2152	Panneaux signalisation			20 000
21538	Ext. France Télécom Lotissement La Tuilière		7 890,60	
2158	Petit matériel Tondeuse	10 000		30 000
	Jeux au Lignon			20 000
	Site			3 000
2184-78	Mobilier salle communale	90 000	88 523,59	10 000
2188	Défibrillateur Rideaux		8 905,01	
21	Immobilisations corporelles	100000	108241,60	114732
2313-99	Ponts	88 301		80 000
2313-78	Salle communale	233 389	320 741,10	
	Voirie La Roche Les Balmes	120 000	99 424,46	53 047
238	Avance sur commande immobilière			
2313	Immob. en cours Construc.	441690	420165,56	133 047
165	Dépôts et cautionnements	1 600	201,00	2 000
1641	Emprunts : Capital	50 000	45 726,91	50 000
16	Emprunts	51600	45927,91	52 000
275	Dépôts et cautions versées			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			10 000
	Total	633290	585823,77	349 779

Budget Primitif 2015 Recettes Investissement

Article	Objet	Prévu 2014	Réalisé 2014	Prévu 2015
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	282392		54 493
021	Virement de la section de fonctionnement	72623		150 000
10 222	FC TVA		152 531,95	70 000
10 223	Taxe Locale d'Équipement		748,00	
10 226	Taxe d'aménagement		42 993,78	20 273
1 068	Excédent de fonctionnement reporté			
10	Dotations Fonds divers et réserve	156938	196273,73	90 273
1311	Sub. Équip. Trnsf.état & EN			
1323	Subventions salle communale	88 000	88 000,00	
	Enveloppe sénatoriale	16 760	16 760,00	
	Subvention voirie Chemin de la Roche			33 097
	Subvention voirie Les Balmes			6 242
13251	Fonds de concours		25 455,00	
	Enveloppes cantonales (tondeuse)			3825
	Enveloppes cantonales (matériel)			795
13	Subventions d'investissement	104760	130215,00	43959
165	Caution Appartements Colette Margotat Michel Poncet	1600	563,00	
16411	Emprunts en unités monétaires			
16	Cautions	1600	563,00	
192	Plus value salle communale			
21 571	Matériel roulant			
2802	Amortissement PLU	6 367	6 366,43	1 094
28041581	Amortissement dissimulation route de Montverdun	1 173	1 172,40	1 172
28041582	Amortissement sub. Équipement SIEL	4 606	4 606,27	5 372
281532	Amortissement pose busage Viricel-Burnod	2 831	2 831,00	2 831
28 051	Pack e-magnus			585
4818	Compte de régularisation			
040	Opérations d'ordre entre section	14977	14976,10	11 054
238	Avance sur commande immobilière corporelle		15 897,19	
23	Immobilisations en cours		15897,19	
	Total	633290	357925,02	349 779

2015 Assainissement Investissement

		Prévu 2014	Réalisé 2014	Prévu 2015
Dépenses				
	Déficit			
13912(040)	Opération d'ordre entre section	320	320,41	321
13913(040)	Opération d'ordre entre section	4105	4104,70	4 105
139111(040)		8428	8428,00	8 428
13918(040)		2392	2391,20	2 392
040	Opération d'ordre entre section	15245		15246
1641	Emprunts et dettes assimilées	7024	7023,47	7367
2315	Travaux d'assainissement	159824		224 174
	Total	182093	22267,78	246787
Recettes				
001	Excédent antérieur reporté	155219		159 913
13111	Agence de l'eau			
1068	Apports, dotations, réserves			
10222	FCTVA 2013		88,28	
16	Emprunts reçus			
276	Autres créances immobilisées			
28031	Opérations d'ordre entre section			
281532	Amortissement immobilisation	26874	26873,01	26 874
021	Virement de fonctionnement			60 000
2031	Frais d'étude réintégrés levé topo			
20	Immobilisations incorporelles			
	Total	182093	26961,29	246787

2015 Assainissement Exploitation

	EXPLOITATION	Prévu 2014	Réalisé 2014	Prévu 2015
Dépenses				
6061	Fournitures non stockables		3398,37	10 000
6152	Entretien Réparation		1047,60	5 000
61558	Autres biens mobiliers		30,00	100
6262	Frais de télécommunications		154,70	200
627	Services bancaires et assimilés		3,09	100
011	Charges à caractère général	67133		15 400
6541	Créances irrécouvrables		84,20	100
65	Autres charges de gestion courante	1000		100
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13647	13646,97	13 304
66112	Intérêts courus non échus	2 202	-93,50	
66	Charges financières	15849		13 304
673	Titres annulés (sur exercice antérieur)			500
67	Charges exceptionnelles			500
6811	Dotations aux amortissements	26874		26 874
042	Opération d'ordre entre section		26873,01	
022	Dépenses imprévues	2000		7 764
023	Virement de fonctionnement			60 000
621	Rémunération du personnel	5000	4942,35	7 000
	Total	117856	50086,79	130942
Recettes				
7061	Prestations de service : redevance	31452	34212,50	32 500
704	Travaux de branchements	10000	16800,00	5 600
002	Excédent	61159		77 596
777(042)	Opérations d'ordre entre section	15245	15244,31	15 246
778	Autres produits exceptionnels		267,12	
	Total	117856	66523,93	130942

Amicale Boule Poncinoise

Le 27 février 2015 le concours de belote disputé à la salle communale a connu un vif succès.

La saison bouliste en plein air a débuté le samedi 4 avril par le tête à tête remporté par **Jeanine Garde**.

Le challenge Bacconin-Vialleron du 16 mai a vu la victoire de la quadrette **Chambefort de Leigneux**.

Le challenge du président Pierre Salot a souri à l'équipe locale : **Michel Quenech'Du, Henri Garde, Chaffangeon et Christian Delorme** qui en a remis la garde à l'équipe **Porteron** de Boën arrivée 2^{ème}.

Trois autres concours sont programmés les **18 juillet, 20 août et 19 septembre**.

L'année scolaire 2014/2015 ayant vu l'arrivée des « TAP » (Temps d'Activités Périscolaires) nous avons invité une douzaine d'enfants au sport boule. Ceux-ci avec les fortes chaleurs ont apprécié l'ombrage des jeux.

A l'occasion de son **31ème voyage**, les amis boulistes se sont rendus à **Poncin dans l'Ain**, le samedi 4 juillet. Par une température élevée, nous avons visité une fruitière où nous avons dégusté le «**Comté**». Pour se rafraîchir un peu et en écoutant les explications sur la vinification, nous avons apprécié le vin rosé (méthode champenoise) Cerdon qui nous a été servi dans une cave voisine.

Après le repas servi à l'auberge « Le Poncinois », les voyageurs ont embarqué sur le bateau pour découvrir le barrage sur l'Ain. A la descente du bateau, nous étions attendus à l'Amicale Boule de Poncin, où un super accueil nous fut réservé.

Monsieur le Maire, le Président et les Boulistes locaux nous avaient réservé des surprises : cadeaux d'accueil, gâteaux, cerdon et tous les rafraichissements nécessaires. Un échange de mots d'accueil en présence de **René Reynaud** représentant notre commune. Une première pour cette rencontre des 2 « **Poncins** ».

Il est évident que nous saurons rendre cet accueil lors d'une visite de Poncin chez nous et ainsi favoriser l'échange entre ces deux communes.

L'Amicale Boule est ouverte les dimanches et fêtes, les mardis et jeudis à partir de 14 H.

Le secrétaire

Christian Delorme

Association Culturelle Poncinoise

28 Février - Concours de Scrabble.

Organisé par l'A.C.P. notre 23^{ème} concours de scrabble a vu l'engagement de 64 joueuses et joueurs venus de tous les Clubs environnants. La partie s'est déroulée en 21 coups pour un top de 974 pts. Mmes Velay et Vollat d'Andrézieux se classaient premières avec 903 pts et Mmes Pouillon et Seyve de Veauche secondes avec 900 pts. Ces gagnantes, licenciées en 4^{ème} et 5^{ème} série ont refusé le voyage offert par un voyageur. Celui-ci a donc été attribué à Mmes Molle et Viillard du Club de Boën, arrivées troisièmes. Mmes Pouillon et Seyve, quant à elles, recevaient les bons d'achats offerts par la municipalité et remis par Mme Nadine Michel, adjointe, représentant Monsieur Duché.

Grace à la générosité de nos sponsors, nos arbitres : Mmes Bancet et Pas recevaient un petit cadeau, tous les autres joueurs étaient également récompensés. L'après-midi se terminait avec le verre de l'amitié et la brioche aux pralines.

18 Avril - Marche semi-nocturne.

Afin de continuer la tradition, la marche semi-nocturne nous a fait découvrir les chemins de St-Priest la Roche. Comme d'habitude, en cours de route, dégustation du sac bardin de Pascal et du fromage des Canuts préparé par Jean-Marc. Puis ce fut la visite du village perché, de son Eglise et le panorama depuis la table d'orientation. A la nuit tombée, les 60 marcheurs se sont attablés à la Ferme-Auberge Aristote afin de déguster les produits du terroir. Ambiance chaleureuse et animée près du fameux poêle à bois qui trône dans l'auberge.

6 Juin - Concert Melodie.

Un soir d'été à PONCINS...

Ce fut une soirée estivale très réussie, pleine de charme et d'émotions

D'abord une histoire de famille puisque Clément Grolet, le chef de chœur de la chorale de PONCINS accueillait, en cette très chaude soirée, son père, Jean-Pierre Grolet, le chef de chœur de la chorale de Saint Just Saint Rambert et son oncle, Frédéric Grolet, le chef de chœur de la chorale des Amis Réunis, chœur d'hommes basé à Saint Etienne.

Le public, venu nombreux, ayant rempli les bancs de l'église jusqu'au dernier, le concert put commencer sous les meilleurs auspices.

Le privilège de l'incipit revint aux Amis Réunis qui interprétèrent avec brio, sous la direction de Frédéric, plusieurs pièces de leur répertoire puissant et électrique.

Saint-Just Saint-Rambert et son chef Jean Pierre prirent le relais pour offrir au public, déjà enthousiasmé par ce qu'il venait d'entendre, une palette d'un répertoire mêlant sacré et profane, allant du recueillement à l'exubérance.

Puis, c'est à ce moment que survint un moment de grâce...le cadeau que firent <les 3 Grolet> au public et à leurs choristes, le célebrissime Hallelujah de Léonard Cohen, Frédéric au clavier, Jean Pierre à la guitare, Clément au violoncelle, chacun d'entre eux successivement soliste. Il est impossible que l'assemblée et les choristes ne s'associent pas, par le chœur et par la voix. L'émotion était palpable...

Le couronnement de la soirée revint à la chorale de Poncins et à son chef Clément dont la direction fait venir immédiatement à l'esprit la citation célèbre « aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années » (Pierre Corneille). Un répertoire varié, une interprétation réussie et empreinte d'émotion, un public conquis.

Et puisqu'il fallait une fin et un bouquet final, les trois groupes (plus de cent vingt choristes) se retrouvèrent dans le chœur de l'église pour chanter un negro-spiritual (Lord Iwant), un chant corse (corsica) et Armstrong de Claude Nougaro.

La salle des associations faisant face à l'église, il fallut peu de temps pour que tous les participants (acteurs et auditeurs) de cette soirée mémorable se retrouvent autour du buffet délicieusement préparé par la chorale de Poncins et entonnent l'incontournable « Trin trin trin » de la famille Grolet.

Cette soirée fut magique et électrique ...Minuit aidant, il fallut rentrer ...Le ciel était illuminé des éclairs incessants des orages qui frappaient de toutes parts l'horizon. La providence sut attendre que la fête fut finie avant de déverser l'eau du ciel sur le village de Poncins...

THIERRY de la chorale de Saint Just Saint Rambert

10 Juin - Journée Marche.

Une quarantaine de marcheurs a découvert ou redécouvert les sentiers entre Salt et Jas. Une journée ensoleillée qui a permis aux membres de cette activité d'apprécier l'ombre des bois traversés. Après avoir parcouru les 9 kms vallonnés jusqu'au restaurant Ma Campagne à Jas, chacun a pu apprécier le repas servi dans une joyeuse ambiance avant d'effectuer le retour vers Salt. Cette agréable journée s'est terminée par des parties de cartes ou de pétanque très animées.

La saison a été clôturée par un pique-nique le 24 juin dans le Roannais
En juillet et août les jambes se reposent.

30 juin - mâchon de la belote

Par une chaude journée le traditionnel mâchon bien organisé par Bernadette a rassemblé 33 joueurs et conjoints

Un succulent repas les attendait à la petite Poularde à Saint-Georges-de-Baroille.

Après midi comme il se doit jeux de belote suivi du casse-croûte

Cette journée très conviviale et sympathique s'est terminée en chansons et au son de l'accordéon de Michel.

5 Juillet - Journée Détente.

Dès 9 h. un petit groupe de marcheurs s'est élancé sur les chemins de la campagne poncinoise, malgré un soleil déjà très ardent. Aussi, le relais installé dans les bois, était très apprécié de tous ; bien fourni en boissons fraîches, en toasts et même en café. Les plus courageux continuaient à travers bois pour la boucle prévue au programme. Quant aux autres, ils empruntaient le chemin du retour afin de se mettre à l'ombre. Christian et son équipe avaient prévu un emplacement bien ombragé au bord du Lignon. Après la sangria toujours très appréciée, c'était le repas tiré du sac. L'après-midi, belote et pétanque pour les plus courageux, sinon repos à l'ombre

Cette journée fut dédiée à Lucien qui affectionnait particulièrement cette manifestation.

PROCHAINES MANIFESTATIONS A RETENIR

Le 10 septembre : voyage à Pont en Royan au fil de l'eau

Le 11 octobre : journée automnale

REPRISE DES ACTIVITES

Tarot : vendredi 4 septembre à 20 h.

Scrabble : jeudi 3 septembre à 14 h 30

Travaux Manuels : vendredi 4 septembre à 14 h

Marche : mercredi 9 septembre à 14 h

Chorale : mercredi 9 septembre à 17 h

Belote : mardi 1 septembre à 14 h 30

**Mycologie : affichage du calendrier salles des associations ancienne
Boulangerie Pommier et presse**

Bonnes Vacances à tous.

Le bureau

Comité des Fêtes

En 2014, le comité des fêtes nouvellement reformé a proposé de nombreuses manifestations aux poncinois et a souhaité innover.

Après avoir organisé la fête patronale, nous avons aussi instauré des soirées avec des spectacles pour tous : cinéma, théâtre adulte et enfants, chasse aux œufs et thé dansant. Enfin, le réveillon a eu un succès particulièrement remarqué.

En 2015, nous continuons sur cette lancée. La fête approche à grands pas avec un grand spectacle musical gratuit samedi soir qui viendra compléter les traditionnels concours de pétanque, repas et feu d'artifice du dimanche.

Les jeunes poncinois sont très impliqués dans l'organisation de cet évènement et viendront vous proposer les brioches tout au long de la journée de samedi. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Le comité a acquis 2 chapiteaux de 6x8 mètres et les propose à la location. Ce matériel est un plus très attendu par toutes les associations pour l'organisation de leurs futurs évènements.

Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues pour nous aider.

L'Ecole de Musique

L'expérience conduite cette année avec la mise en place des Temps d'Activité Périscolaire a démontré les multiples possibilités vis-à-vis de la jeunesse, dans des domaines divers et variés. Grace aux bonnes volontés et au bénévolat.

Pour ce qui est de la musique, quelques 21 enfants ont découvert cette activité et en ont exploré les facettes méconnues. L'écoute musicale et la mémorisation, le repérage dans le temps et la structuration musicale, la lecture des notes, le self contrôle, le suivi de la direction, le fonctionnement en groupe sur des registres différents et le début de la maîtrise d'un instrument, en l'occurrence : la percussion. Ils étaient une poignée au départ jusqu'au moment où il fallut créer une 2^{ème} classe. Finalement, chaque semaine, les enfants ont tenté l'aventure. Tous ne seront pas musiciens mais tous en retireront profit, notamment sur leur construction mentale.

Ils ont découvert différents styles musicaux. De Black M (qu'ils m'ont fait découvrir) à Beethoven lors de la venue de l'Orchestre Symphonique des Gones à Ponsins. Ils ont découvert des instruments dont ils ignoraient tout comme la harpe. Ils se sont essayés aux instruments de musique comme le tuba ou la trompette. Et ils ont vécu le stress, la tension et l'excitation qui précède la production en public puis l'apothéose et la joie des acclamations. Le tout dans une ambiance détendue, ludique et pourtant contrôlée.

Sur cet aspect des TAP, l'EMP reçut les félicitations de musiciens professionnels avisés. La voie est tracée. Affaire à suivre

Cette année, pour son 10^{ème} anniversaire, l'EMP a offert un magnifique concert grâce à l'Orchestre Symphonique des Gones. Un orchestre symphonique, du jamais vu à Ponsins. Ce fut une grande réussite musicale. Le public ne s'y est pas trompé en remplissant la salle des fêtes et par la chaleur de ses acclamations.

Plus modestement, l'EMP a organisé la fête de la musique, tout comme elle l'avait fait en 2013 sur les bords du Lignon. Les élèves de l'EMP, son orchestre « Les Cuivres de Ponsins » s'y sont bien sûr produits. Les TAP aussi. Quelques individualités également ont démontré un grand talent, sur le plan vocal notamment.

Enfin, l'EMP répond à sa vocation d'origine : la construction de nouveaux talents, leur perfectionnement, et donc pépinière pour les formations musicales avoisinantes, l'animation du village, valoriser et porter haut ses couleurs dans la région.

Rappel : les cours sont dispensés gratuitement et concernent la théorie musicale, le solfège, la percussion et les cuivres.

Roger SAINT POL
Président de l'Ecole de Musique de Ponsins

La bibliothèque entre dans l'ère du numérique

Depuis quelques mois une plateforme numérique est mise en place pour permettre aux adhérents d'accéder de chez eux, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 à une large offre culturelle et de loisirs : magazines, musique mais aussi des méthodes pour s'initier aux langues étrangères ou réviser le code de la route. Ceci est une offre complémentaire à celle proposée dans les rayonnages.

Un « e book » ou livre numérique ou liseuse est à la disposition du public. Cette liseuse ne pèse que quelques centaines de grammes avec un affichage non agressif qui rend la lecture bien plus confortable que sur une tablette ou un ordinateur, avec possibilité de grossir les caractères.

Dans quelques temps, avec l'aide de la M D L (Médiathèque Départementale de la Loire) la B M deviendra complètement informatisée. Ceci facilitera les échanges avec les adhérents mais aussi avec la M D L.

Bilan des actions de la B M :

Un succès incontestable lors de la venue des compagnies Coin de rue et Métafor : moment très émouvant sur des lectures de Lettres de Poilus et des intermèdes chantés.

Claire Van Khin n'a pas eu l'attente escomptée. Les auditeurs ont cependant pu apprécier une auteure qui nous a parlé de son roannais natal avec beaucoup de sensibilité et humour.

La B M s'est enrichie de ses ouvrages qui eux rencontrent un vif succès !

La disponibilité des bénévoles permet toujours d'accueillir les enfants de l'école 1 fois par mois pour un échange de livres et les maternelles ont droit à une heure de conte avant chaque vacance.

La B M avec 3 bénévoles s'est investie dans les Temps d'Activité Périscolaire pour les enfants de petite et moyenne section. Les contes sont sous forme racontées, audio ou avec un kamishibai (petit théâtre nomade)

Au fil de l'année de nouvelles inscriptions viennent grossir les rangs de nos adhérents, et si parmi ces personnes, certaines veulent rejoindre la « bande des bénévoles » ce sera avec plaisir. L'ambiance y est conviviale et le service apprécié de tous.

Rappel des horaires d'ouverture : Mardi de 16h30 à 18h.

Vendredi de 15h 30 à 18h.

1^{er} Samedi de chaque mois de

10h à 11h.

BONNE LECTURE A TOUS.

Guilaine Saint Pol

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Notre commune s'est lancée cette année dans la rédaction de son **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)**. Le programme de développement des ABC a été mis en place par le ministère chargé de l'écologie en 2010, dans le cadre de l'année internationale pour la biodiversité.

Ce document consiste en un **inventaire** et une **cartographie** les plus exhaustifs possibles de la **faune**, de la **flore** et des **milieux naturels** présents sur le territoire de la commune. Il a pour objectif de **connaître la biodiversité locale** et ses enjeux pour mieux la protéger et la valoriser. Les informations réunies permettront :

- de faciliter la mise en place de politiques locales prenant en compte l'environnement,
- d'aider les élus à prendre des décisions,
- de sensibiliser les acteurs locaux et les citoyens.

Poncins réalise cet ABC en collaboration avec la **région Rhône-Alpes** et la **Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature de la Loire** (FRAPNA Loire). C'est cette dernière qui est chargée de la réalisation de l'ABC.

Après une phase de recherche bibliographique permettant de réunir les informations préexistantes, des prospections sont menées sur le terrain pour inventorier et cartographier les éléments complémentaires. À cet effet, une **technicienne** de l'association **parcourt** la commune.

Pendant l'élaboration de cet ABC, des activités de découverte et des programmes de sciences participatives seront organisés pour permettre à tous les **habitants** qui le souhaitent de **s'impliquer dans le projet** et d'en apprendre plus sur leur **patrimoine naturel**.

Les données déjà réunies montrent que la commune accueille de nombreuses espèces protégées au niveau régional, national, ou européen tel l'**Agrion de mercure** ou encore des espèces menacées comme l'**Ombre commun**, poisson vivant dans le Lignon.

Informations municipales

La Ligérienne :

À Poncins, le samedi 27 juin 2015, s'est déroulée pour la 10^{ème} année consécutive, la traditionnelle épreuve cyclotouriste organisée par l'UFOLEP, « 'La Ligérienne ». Cette année encore, plus de 400 participants ont découvert notre région. Nous adressons nos félicitations aux organisateurs et aux nombreux cyclotouristes de tous âges.

Ecobuage et brulage :

La réglementation relative au brulage de végétaux ou autre a changé. Il est interdit de bruler à l'air libre toutes sortes de matériaux. Veuillez vous renseigner à la Mairie.

Bruits de voisinage et divagation des chiens:

Les propriétaires des chiens en divagation sont en infraction. Ils peuvent être poursuivis notamment en cas d'accident provoqué par leurs chiens.

Quant aux bruits de voisinage, il est rappelé que chacun d'entre nous doit faire preuve de civisme.

Un **arrêté préfectoral** définit les droits et surtout les devoirs en la matière. Renseignez-vous à la Mairie.

Tarifs de location des salles communales :

SALLE COMMUNALE

Habitants de la commune	300 € + 100 € nettoyage
Extérieurs	550 € + 100 € nettoyage
Apéritif (habitants de la commune)	150 € + 100 € nettoyage
Apéritif (extérieurs)	250 € + 100 € nettoyage

SALLE DES ASSOCIATIONS

Habitants de la commune	180 € + 50 € nettoyage
Extérieurs	300 € + 50 € nettoyage
Apéritif (habitants de la commune)	100 € + 50 € nettoyage
Apéritif (extérieurs)	150 € + 50 € nettoyage

A chaque location, il sera demandé une caution de 500 €.

Pour les **associations**, les salles sont **gratuites**. Il sera demandé :

- 50 € pour le nettoyage lors de loto, concours de belote, soirées familiales dans la salle communale,
- 50 € pour le nettoyage après des mâchons dans la salle des associations

Adresse courriel (ou email)

Les personnes qui souhaitent recevoir directement les informations communales peuvent adresser leurs coordonnées informatiques à la mairie.

Ordures ménagères :

A partir de la fin septembre, les bacs à couvercle jaune remplaceront les caissettes et les sacs jaunes. Les poubelles communales sont réservées à la commune. Les déchets verts, les gravats, les cartons sont à porter à la déchèterie. Des dépôts sauvages (comme celui près du cimetière) sont intolérables !

A la Mairie, il reste encore quelques cartes d'accès à la déchèterie.

Départs en 6ème :

Mercredi 1er juillet, afin de marquer la fin de leur scolarité à l'école de Poncins, les futurs 6^{èmes} quittant l'école ont reçu de Julien Duché, Maire, un dictionnaire français et un dictionnaire anglais-français. Les bénéficiaires ont été : **Hugo CHEMINAL, Maud DELORME, Mathieu DUPORT, Océane GIRAUD, Jérémy GUILLARME, Erine JARROUSSE, Lughan MASSON, Gabriel ORSET, Dylan PLANFORÊT**. Nous leur souhaitons de belles années au Collège !

Fête des Mères :

Le **samedi 20 juin 2015** en fin de matinée étaient honorées les nouvelles mamans depuis la fête des mères de 2014.

Enzo	BAUDET	Sébastien	Les Bruyères	vendredi 27 juin 2014
Eva	THINARD PIERREMONT	Gérald Catherine	Le Bourg	mardi 5 août 2014
Apolline	ROUBIN	Gaëtan	Goincet	mercredi 13 août 2014
Augustin	GOYET	Nicolas	Les Varennes	lundi 8 septembre 2014
Aaron	ROUSSET	Jérôme	Bruliolles	samedi 20 décembre 2014
Sacha	MOULARD DRAHMOUNE	Claude Sophie	Les Rôtis	jeudi 12 février 2015
Louison	DESPLACES CHAVEROT	Jacques Agathe	Le Bourg	mardi 17 février 2015
Léo	FORGE FAYE	Pierre- Marc Nathalie	Clos de l'Orme	samedi 21 mars 2015
Martin	PUPIER HOSTIN	Paul Mathilde	Le Bourg	dimanche 22 mars 2015
Clara	IMBERT	Julien	Val du Lignon	mercredi 25 mars 2015
Nolhan	BLANC EL BOUKILI	Yannick Nadia	Clos de l'Orme	vendredi 8 mai 2015

Recensement militaire :

Les jeunes âgés doivent se faire recenser à la Mairie le mois de leur 16^{ème} anniversaire.

Limitation du tonnage des ponts :

Il est rappelé que le pont du **Vizézy** a un tonnage limité à **3.5 Tonnes** et que celui du **Lignon** est limité à **6 Tonnes**. Les contrevenants sont passibles d'une amende.

Ruches

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.

Merci pour les abeilles !

Lutte contre l'ambrosie

Originaire d'Amérique du Nord, cette "mauvaise herbe" cause de violentes allergies et des problèmes respiratoires par inhalation du pollen ou par simple contact de la peau avec les fleurs.

Habitat

L'Ambrosie apparaît rapidement sur les sols laissés à nu (remblais routiers, friches) et colonise les berges des cours d'eau ou de nombreuses cultures (tournesol, vigne...).

Modes de reproduction et de propagation

Cette plante possède un fort pouvoir colonisateur : un seul pied peut produire jusqu'à 60 000 graines, qui peuvent garder leur pouvoir de germination pendant près de 40 ans.

Reconnaissance

- Plante annuelle
- Tige dressée, sillonnée en longueur, souvent velue et ramifiée, de couleur verte à rougeâtre.
- Hauteur variant à maturité, de 20 cm à 2 m.
- Feuilles très découpées, minces et vertes des deux côtés.
- Fleurs en épis de couleur variant du vert pâle au jaune, pouvant apparaître de juin à septembre.

Localisation dans la Loire

Bien présente dans la partie nord du département, l'Ambroisie tend à accentuer sa progression dans le sud.

L'arrachage de l'Ambroisie est parfois obligatoire

En région Rhône-Alpes, des arrêtés préfectoraux ont été publiés afin de lutter contre l'Ambroisie. Ces documents indiquent que "... les propriétaires, locataires, ayant droit ou occupants à quelque titre que ce soit (y compris agricoles) ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus de prévenir la pousse des plants d'Ambroisie, de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'Ambroisie. En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'Ambroisie."

Ne pas confondre :

L'Ambroisie et l'Armoise commune

L' Ambroisie à feuilles d'armoise

L'Armoise commune présente des feuilles blanchâtres en dessous à la différence de l'Ambroisie

Numéros utiles

Pour votre quotidien La Tribune Le Progrès :

Jacqueline Couturier Tél : 04.77.27.89.89

Mail : couturier-jacqueline@wanadoo.fr

Pour PAYSANS de la LOIRE :

Claudette DURON Tél : 04.77.27.80.19

Office du Tourisme de Feurs :

Tél : 04.77.26.05.27

Site : www.feurs-tourisme.fr/

Piscine : Forez Aquatic :

Tél : 04.77.26.24.54

Déchèterie :

Tél : 04.77.26.51.92

MÉMENTO PRATIQUE

POMPIERS		18 ou 112
Caserne des Pompiers de Feurs		04.77.27.04.48
Gendarmerie Nationale		17
SAMU-URGENCES		15
CENTRE HOSPITALIER FEURS	Standard	04 77 27 54 54
PHARMACIE DE GARDE		04.77.26.08.08
E.D.F Sécurité Dépannage		0 810 333 142
SAUR France		04 69 66 35 00
ÉCOLE PUBLIQUE		04 77 27 83 48

MÉDECINS DE FEURS

Dr Chrystelle	BARNET	3 Place Félix Nigay	04.77.27.05.50
Dr Solenn	BONNET	5, Place de l'Aune	04.77.28.95.01
Dr Jean Luc	BRUNET	4, rue du Marché	04 77 27 02 94
Dr Christine	COQUELET	1, bis rue Duvernay	04 77 27 04 80
Dr Sylvie	FAIVRE	1, bis rue Duvernay	04 77 27 04 80
Dr Philippe	PEYRARD	34, rue de Verdun	04.77.27.02.98
Dr J-Pierre	SOCIAS	8, Place de la Boaterie	04 77 27 05 33
Dr Gladie	VITTOZ	30, Avenue Jean Jaurès	04.77.27.00.38
Dr Frédéric	VOIRIN	34, rue de Verdun	04 77 27 02 98
Dr Françoise	WILHEM NENOT	4, rue du Marché	04 77 27 00 34

Infirmière à Poncins

Catherine	PEYRON	Le Bourg	04.77.27.89.38
-----------	--------	----------	----------------



Curage de fossés avec l'aide d'Armand et Daniel



ACP : du réconfort pour les marcheurs



L'assemblée générale de l'UFOLEP



Les responsables du Football Club de la Plaine



C'était il y a plus de 60 ans, certains habitent toujours la commune, les reconnaissez-vous ?



Concours de belote du Sou de l'École



L'équipe des planteurs pour le fleurissement



Récompenses lors du Trophée du Lignon



Accueil des nouveaux poncinois



Les officiels à la Foire aux cerises